

## **PROGRAMME D'ATELIER/HABITATION POUR LES ARTISTES EN ART VISUEL**

L'habitation / atelier en tant que tels des artistes étant pratiquement inexistant, la majorité des artistes visuels doivent vivre et créer dans des ateliers très inadéquats. Pour créer décemment, l'artiste visuel doit payer toutes les dépenses de matériaux, d'atelier, de logement, de nourriture et d'habillement puis ensuite attendre de longs mois pour tirer un revenu monétaire de son œuvre. Ce décalage crée un problème financier particulier qui lui rend la vie quotidienne très difficile.

Pourtant, sa contribution culturelle à la société est d'une importance capitale. Le gouvernement l'a reconnue en adoptant des lois pour protéger et contrôler l'exportation de l'Art canadien. L'artiste crée non seulement ce Trésor National mais de nombreuses œuvres d'art ont influencé le concept d'objets quotidiens. Pour couronner le tout, l'artiste ne peut prétendre ni à l'assurance-chômage ni à certains avantages sociaux dont bénéficient normalement les autres citoyens. Souvenons-nous aussi qu'un logement décent, engendrant confort social et dignité, est non seulement un droit mais encore un besoin dans un Canada qui se range parmi les pays les plus modernes et les plus industrialisés.

Il reste donc la question brûlante d'un **ATELIER/HABITATION** indispensable pour mener une vie normale et créer l'art qui enrichira la vie de tous.

Pour l'artiste, trouver un atelier adéquat est si problématique que cela l'empêche d'accéder à la propriété car, de par la nature même de son travail, il ne peut, même s'il est financièrement responsable, prétendre au crédit. Il se retrouve donc à payer deux loyers, deux factures d'électricité, de téléphone, de chauffage, sans parler, parfois d'un impôt sur les affaires. C'est pourquoi, bien souvent, l'atelier s'arrange d'une cave, d'un appentis, d'un grenier, d'un garage, d'une pièce ou deux de l'appartement. Lorsque de vrais

ateliers existent encore, ils sont souvent occupés par des snobs qui paient d'énormes loyers, mais la plupart du temps, ils sont systématiquement démolis pour faire place à des édifices à bureaux.

Quelques ateliers deviennent des sites historiques : entre autres, les studios de Gauguin et Modigliani à Paris, ceux du Groupe des Sept à Toronto, ou se transforment en petits musées, comme celui de Bonnard au Cannel ou celui de Cézanne à Aix-en-Provence.

À tout cela, il faut ajouter que la construction simplifiée d'un atelier/habitation coûtera toujours moins que la construction d'appartements, tout en apportant une ambiance culturelle certaine. Il a été prouvé, dans certains pays, que les artistes et l'endroit où ils vivaient, influent fortement sur la revalorisation de la propriété immobilière, par exemple à Rockport, Greenwich Village, Saint-Paul-de-Vence, Vallauris, etc...

Créer des ateliers/habitations pour artistes engendrera non seulement une association plus étroite avec la communauté mais encore des bénéfices culturels et humains. Il est juste que les artistes qui, par leur travail, rendent la vie d'un pays plus belle et profonde et laisseront un héritage culturel dont les générations futures s'enorgueilleront, puissent au moins créer dans un atelier décent. **C'est pourquoi, il est indispensable d'inclure ce programme d'ateliers/habitations pour artistes visuels dans le projet de réaménagement du secteur Namur-Jean-Talon.**



Marcelin Cardinal

14 ~~XII~~ 2009